FO - CFDT - CGT - SUD
Hôpital Henri MONDOR

Le 31 mars 2009

Je soussigné, agent de l'hôpital Henri Mondor, soutenu par les organisations syndicales FO, CFDT, CGT et SUD Santé :

→ **REFUSE l'imposition de la GRANDE EQUIPE et des HORAIRES VARIABLES avec rotation JOUR / GARDE**

→ **REFUSE l'imposition du roulement de nuit en 3/2/2**

→ **demande à conserver mes horaires fixes actuels et mon roulement de nuit actuel, dans le respect de mes droits.**

« Je veux garder mes horaires »

« Je dis NON à la grande équipe et aux horaires variables »

« Je refuse l'imposition du roulement de nuit en 3/2/2 »

NOM Prénom	Grade	Service	Horaires	Roulement	Signature